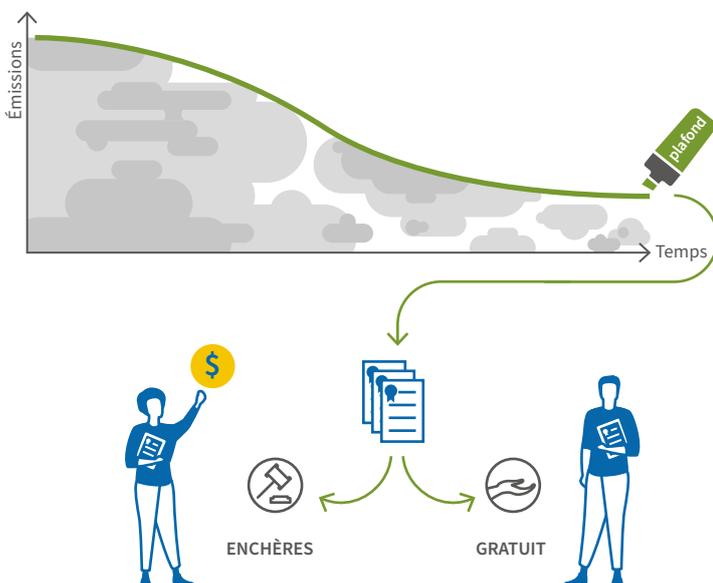


ALLOCATION : COMMENT LES QUOTAS D'ÉMISSION SONT DISTRIBUÉS

Un système d'échange de quotas d'émission (SEQE) est un instrument de marché qui peut être utilisé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le gouvernement établit une limite (plafond) pour les émissions totales dans un ou plusieurs secteurs de l'économie, et émet des quotas en fonction de cette limite. Les entreprises opérant dans ces secteurs doivent posséder un quota pour chaque tonne d'émissions qu'elles émettent. Ces quotas peuvent être alloués gratuitement par le gouvernement ou achetés lors de ventes aux enchères organisées par celui-ci. La manière dont les gouvernements choisissent de distribuer les quotas constitue un élément central dans la conception d'un SEQE.



L'importance de l'allocation

L'allocation dans un SEQE désigne la manière dont les quotas sont distribués par le gouvernement aux entités couvertes et aux acteurs du marché. La méthode d'allocation est déterminante pour la manière dont les entités couvertes réagissent au système. Elle peut influencer sur la manière dont les entreprises décident des volumes de production, des destinataires ou de l'orientation des nouveaux investissements, et de la part des coûts des émissions qu'elles répercutent sur les consommateurs. Cela signifie que, dans certaines circonstances, certaines méthodes d'allocation peuvent fausser le signal du prix du carbone et les incitations à la réduction des émissions qui en découlent.

Dans la pratique, il existe deux manières principales d'allouer des quotas : les fournir gratuitement ou les vendre aux enchères.

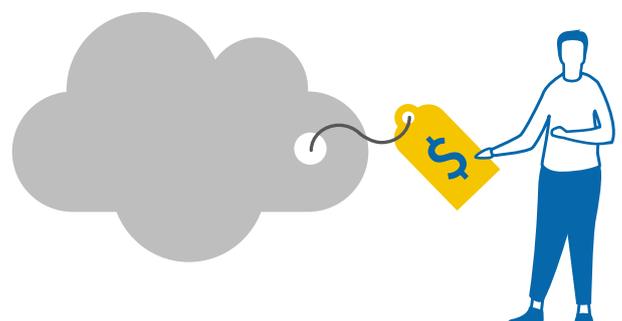
Avantages et inconvénients de la mise aux enchères et de l'allocation gratuite

La mise aux enchères des quotas est considérée comme un moyen simple et efficace de les allouer à ceux qui les apprécient le plus. En outre, elle génère des revenus, récompense les actions précoces et promeut un marché du carbone actif en révélant un prix du carbone et en encourageant les échanges (pour plus d'informations sur la mise aux enchères et les revenus du SEQE, voir Résumé SEQE #6).

Toutefois, l'allocation gratuite peut également être justifiée, en particulier dans les premières phases d'un SEQE. L'allocation de quotas à titre gratuit peut compenser les entités couvertes pour leurs infrastructures et processus existants à forte intensité de carbone. Cela peut faciliter la transition vers un SEQE. L'allocation gratuite peut également être utilisée pour protéger les entités couvertes contre la perte potentielle de compétitivité et le risque de fuite de carbone. En théorie, si les entités couvertes par le SEQE ont des concurrents dans des juridictions non couvertes par un prix du carbone, il y a un risque que la production et l'investissement se déplacent vers des zones où la réglementation climatique est plus laxiste – fuite de carbone – ce qui nuirait à l'économie locale et ne permettrait pas de réduire les

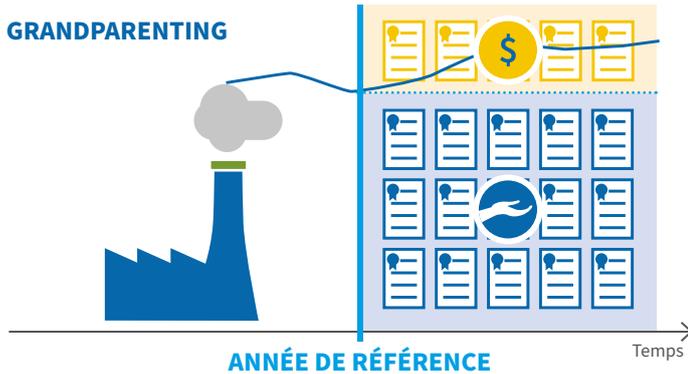
émissions globales. L'allocation gratuite peut compenser les coûts du carbone de ces secteurs vulnérables et leur permettre de rester compétitifs.

Même lorsque les entités reçoivent des quotas gratuits, elles ont toujours une incitation économique à réduire leurs émissions. En effet, si elles réduisent leurs émissions, elles peuvent vendre les quotas supplémentaires, alors que si elles augmentent leurs émissions, elles doivent faire face à des coûts supplémentaires. La force de cette incitation est déterminée par la méthode d'allocation gratuite.



Différentes méthodes d'allocation gratuite

GRANDPARENTING – Dans le cadre du « grandparenting » (ou « droits acquis »), les entités couvertes reçoivent des quotas gratuits sur la base de leurs émissions historiques, ou de l'intensité historique de leurs émissions, au cours d'une période donnée. Le système des droits acquis présente l'avantage d'être relativement simple et de ne nécessiter que peu de données. Toutefois, elle peut réduire la nécessité de procéder à des échanges au cours des premières années et peut pénaliser les entreprises qui ont investi dans des réductions d'émissions très tôt, étant donné que ces réductions peuvent diminuer leur « niveau de référence historique des émissions » et les amener à recevoir moins de quotas.

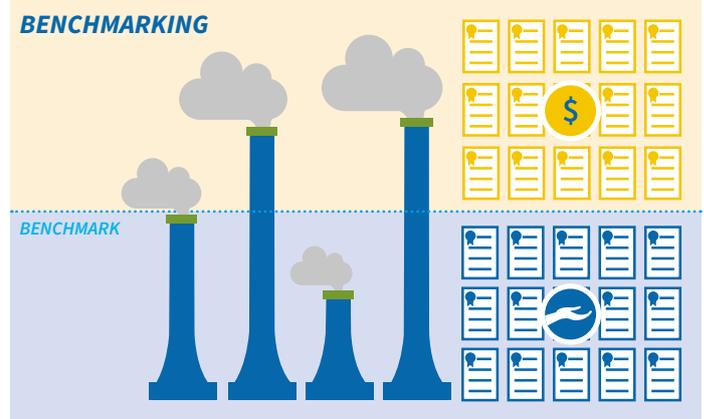


BENCHMARKING – En optant pour l'approche de « benchmarking », les entités couvertes se voient octroyer des quotas gratuits en fonction de critères de performance spécifiques, généralement appelés « benchmark » (ou « référentiels »), qui sont basés sur l'intensité des émissions d'un produit ou d'un secteur. Ces référentiels peuvent adresser des inquiétudes liées à l'équité et récompenser les efforts précoces en matière de réduction d'émissions. Cependant, l'approche du benchmarking requiert des données de haute qualité et une compréhension approfondie des processus industriels (souvent complexes).

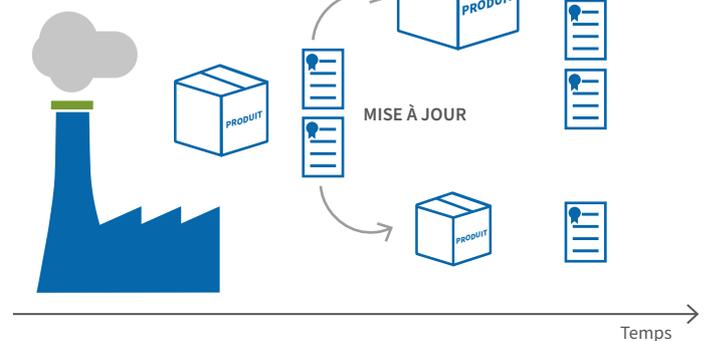
Une méthode fréquemment employée de benchmarking consiste à définir des critères de performance fixes pour des produits ou des secteurs spécifiques. (« évaluation comparative par secteur fixe »). Ces normes peuvent être établies à différents niveaux de performance, tels que la moyenne, les meilleures pratiques ou une valeur intermédiaire (p. ex., la moyenne des 10% les plus performants).

Le quota d'allocation est alors déterminé en multipliant la valeur de référence par les niveaux de production historiques ou récents (basé sur la production). Les entités couvertes qui opèrent au niveau du référentiel reçoivent gratuitement tous les quotas dont elles ont besoin, tandis que les entités plus inefficaces qui opèrent au-dessus du niveau du référentiel ne reçoivent qu'une partie des quotas nécessaires à leur mise en conformité.

Le recours à la mise aux enchères et à l'allocation gratuite varie d'un système à un autre et d'un secteur à un autre. La mise aux enchères est souvent utilisée pour le secteur de l'électricité, tandis que l'allocation gratuite a souvent été accordée aux secteurs industriels. En règle générale, la mise aux enchères est limitée dans les premières phases d'un SEQE, mais sa part tend à augmenter au fur et à mesure que le système arrive à maturité. Un certain niveau de mise aux enchères est considéré comme important pour soutenir un marché du carbone actif. En Allemagne, en Autriche, dans le Massachusetts et dans la RGGI, il n'y a pas d'allocation gratuite.



ALLOCATION BASÉE SUR LES RÉSULTATS



	GRANDPARENTING	BENCHMARKING	PAS D'ALLOCATION GRATUITE*
MISE EN VALEUR	<ul style="list-style-type: none"> REPUBLIQUE DE CORÉE WASHINGTON MONTENEGRO 	<ul style="list-style-type: none"> QUÉBEC SUISSE CALIFORNIE ROYAUME-UNI EU ETS NOUVELLE-ÉCOSSE NOUVELLE ZÉLANDE 	<ul style="list-style-type: none"> AUTRICHE ALLEMAGNE RGGI MASSACHUSETTS
PAS DE VENTE AUX ENCHÈRES	<ul style="list-style-type: none"> TOKYO MEXIQUE SAITAMA KAZAKHSTAN 	<ul style="list-style-type: none"> CHINA 	

* Les quotas sont vendus à un prix fixe dans le cadre du SEQE national allemand et du SEQE national autrichien. La phase de mise aux enchères pour les deux juridictions débutera comme prévu en 2026. Dans le système RGGI, les quotas délivrés par chaque État sont distribués lors de ventes aux enchères trimestrielles.